

## PROGRAMME DE FORMATION

### Moniteur d'atelier. Management et animation d'équipe

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

3.00 jour(s)  
21:00 heures

#### Public

Tout personnel impliqué dans des fonctions d'encadrement d'une équipe professionnelle de personnes handicapées, moniteurs principaux, moniteurs d'atelier, éducateurs techniques.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

#### Objectifs de la formation

Définir les nouveaux rôles et fonctions du moniteur d'atelier.

Mettre en oeuvre un type de management adapté à l'animation d'une équipe de travailleurs handicapés.

Utiliser les outils de communication nécessaires à la gestion d'une équipe de travail.

#### Programme

- Rôles et fonctions du moniteur d'atelier dans le cadre législatif actuel : nouveau certificat de branche, RAE, inclusion par le travail.
- Les différents styles de management et de structures organisationnelles.
- Responsabilités, pouvoir et autorité, gestion des affects.
- La mise en œuvre d'un management participatif et stratégique pour accompagner les changements.
- Optimiser les compétences des opérateurs en fonction des spécificités de chacun dans l'atelier.
- Communication et dynamique de groupe :
  - Adapter l'encadrement et l'accompagnement de son équipe de travail, gérer les tensions et les conflits.
  - Savoir inscrire et accompagner le travailleur d'ESAT dans son parcours d'inclusion professionnelle.

#### Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Exercices. Mises en situation. Échanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.